



La Côte Saint-André
Enseignement agricole public

CFPPA-UFA Tél : 04 74 20 44 66

Centre de Formation Professionnelle
et de Promotion Agricole
57 avenue Charles de Gaulle - BP 83
38261 LA COTE ST ANDRE Cedex

Siret : 193 818 192 00026
Numéro d'activité : 82.38.P000838

Courriel : cfppa.cote-st-andre@educagri.fr
Site internet : www.formagri38.fr



BAC PRO CGEA

Conduite et Gestion d'une Entreprise Agricole
Fiche RNCP38316



Objectifs de la formation

La finalité du baccalauréat professionnel «Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole» est l'insertion professionnelle dans le secteur de la production agricole ou la poursuite en BTSA.

Il prépare d'abord à l'installation en agriculture et confère la capacité professionnelle. Il prépare aussi à des emplois d'ouvriers ou d'employés qualifiés.

Organisation et conditions d'accès à la formation

Au CFPPA/UFA, la formation est organisée par la voie de l'apprentissage, sur deux ou trois ans selon votre cursus antérieur.

L'organisation de l'alternance est différente sur les trois années (voir calendriers d'alternance sur le site web).



(Calendrier disponible
sur le site web)

TAUX RÉUSSITE 2024 : 71 %
RÉUSSITE SUR 3 ANS : 80 %

SATISFACTION 2023 : 7,5/10
SATISFACTION SUR 3 ANS : 7,9/10

INSERTION Diplômés à 1 an
> 2023 : 100 %

DURÉE
> 2 ou 3 ans

EFFECTIF
> 10 à 20 personnes

PROCHAINE SESSION
> Septembre 2025

DÉLAIS D'ACCÈS

> Minimum 7 jours après la signature
du contrat d'apprentissage

CONTACTS
> 2e : marion.noel-baron@educagri.fr
> 1ère et Term : ines.dye@educagri.fr

Programmes de la formation

Classe de Seconde

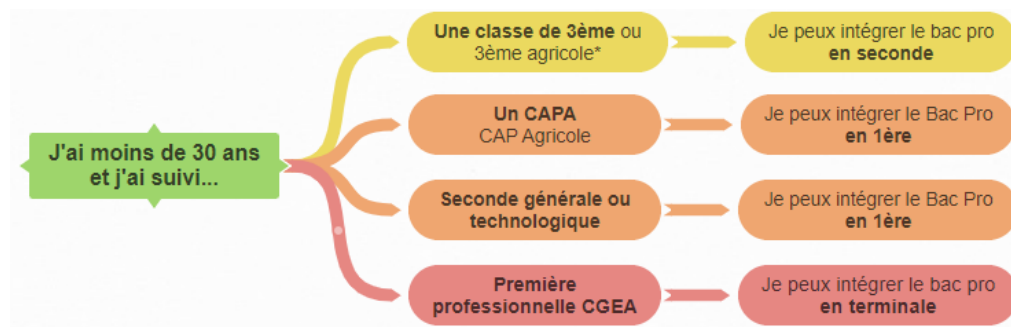
	Modules d'enseignement général	Modules d'enseignement professionnel
EG 1	Interprétation de phénomènes variés à l'aide de démarches et d'outils scientifiques	EP1 Contexte de l'acte de production
EG 2	Construction d'une culture humaniste	EP2 Les êtres vivants et leur environnement
EG 3	Développement d'une identité culturelle ouverte sur le monde	EP3 Mise en œuvre des opérations techniques : conduite d'élevages et de cultures
EG 4	L'expérience du vivre et de l'agir ensemble dans le respect de l'autre	

Classe de première et terminale

	Modules d'enseignement général	Modules d'enseignement professionnel
MG1	Construction d'un raisonnement scientifique autour des questions du monde actuel	MP1 Pilotage de l'entreprise agricole
MG2	L'exercice du débat à l'ère de la mondialisation	MP2 Entreprise agricole, marchés et territoires
MG3	Construction et expressions des identités culturelles et professionnelles	MP3 Gestion de l'entreprise agricole
MG4	Actions et engagements individuels et collectifs dans des situations sociales	MP4 Gestion durable des ressources et agro-écosystème
		MP5 Conduite d'un processus de production
		MP6 Choix et maintenance des agroéquipements
		MAP Module d'adaptation professionnelle

Les périodes en entreprises doivent être effectuées dans toute structure ayant des activités en lien avec élevage ou les cultures selon le support choisi.
Attention, les exploitations hors sol ou équine ne peuvent être retenues comme entreprise.

Conditions d'admission



Si le candidat est déjà titulaire d'un baccalauréat, une admission avec un parcours aménagé peut être étudiée.

POUR ÊTRE ADMIS LES CANDIDATS DOIVENT :

- > Contacter obligatoirement notre établissement par téléphone au 04.74.20.44.66.
- > Se pré-inscrire sur le site internet de notre établissement
- > Compléter le profil, une fois les identifiants reçus par mail

Vous serez alors contacté(e) par l'une des coordonnatrices de la formation. Ces démarches peuvent être engagées dès les mois de février-mars. Rendez-vous lors de nos journées portes ouvertes.

Tarifs et conditions financières

> Formation prise en charge par les OPCO (branches professionnelles), pour consultation des tarifs selon les OPCO : www.francecompetences.fr/fiche/apprentissage-nouvelle-version-du-referentiel-des-niveaux-de-prise-en-charge-des-contrats/ Statut de salarié durant l'apprentissage.

Méthodes et modalités pédagogiques

Le CFPPA pratique différentes modalités pédagogiques pour faciliter l'apprentissage : travaux individuels, travaux de groupe, visites, cours théoriques, travaux dirigés et travaux pratiques, témoignages et études de cas.

	BAC PRO En 2 ans
Epreuves certificatives en cours de formation CCF	62,5% - coef 12,5
Examen final :	37,5% - coef 7,5
◦ Une épreuve écrite d'expression française	Coef 1,5
◦ Une épreuve écrite d'histoire-géographie	Coef 1
◦ Une épreuve orale de zootechnie/agronomie	Coef 2
◦ Une soutenance orale du dossier de stage	Coef 3



Obtention du diplôme

> Une attestation intermédiaire sera délivrée en fin de première année en lieu et place du BEPA.

L'attribution du diplôme est conditionnée à :

> Une moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20, calculée sur l'ensemble des résultats des épreuves (CCF+ET).

Débouchés et poursuites d'études

Le baccalauréat professionnel a pour objectif :

- > soit l'insertion dans le milieu professionnel : installation ou salariat
- > soit la poursuite d'études :
 - Vers un certificat de spécialisation (formation professionnelle continue et apprentissage),
 - Vers un Brevet de Technicien Supérieur Agricole (par toutes les voies de formation). Si le candidat est déjà titulaire d'un baccalauréat, une admission avec un parcours aménagé peut être proposé.

1 établissement public, 5 centres



Le CFPPA de La Côte Saint-André, établissement agricole public, vous propose aussi :

- > Baccalauréat Professionnel CGEA Cdtte Gestion de l'Entreprise Agricole
- > Le BTSa PA Productions Animales
- > Le Brevet Professionnel REA Responsable d'Entreprise Agricole
- > Le Titre Berger-Vacher d'Alpage
- > Le BTSa GPN : "Gestion et Protection de la Nature"
- > La Licence ECPA "Eco-Conseil en Productions Agricoles"
- > Le Titre Apiculteur ou le CS Apiculture
- > Des formations courtes : Certiphyto, CCTROV (ex CAPTAV)...